

Experts-Comptables  
Commissaires aux Comptes Associés

Patrick SAIRE

Pascale DUCLERMORTIER

Sébastien GUILLAUME

Aline MILLE

Perrine MOZET

Expert-Comptable Associé

Stéphane MAYET

## COMITE REGIONAL DE GYMNASTIQUE DU GRAND EST

13, rue Jean Moulin  
54510 TOMBLAINE

**Exercice clos le 31 août 2021**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

# COMITE REGIONAL DE GYMNASTIQUE DU GRAND EST

13, rue Jean Moulin  
54510 TOMBLAINE

---

## RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 août 2021

Aux membres,

### **I. OPINION**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association COMITE REGIONAL DE GYMNASTIQUE DU GRAND EST relatifs à l'exercice clos le 31 août 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

### **II. FONDEMENT DE L'OPINION**

#### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> septembre 2020 à la date d'émission de notre rapport.

## **Observation**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note de l'annexe qui expose le changement de méthode comptable relatif à première année d'application du nouveau règlement ANC n° 2018-06 et ses incidences sur la présentation des comptes annuels.

### **III. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacements et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **IV. VERIFICATIONS SPECIFIQUES**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Comité Directeur et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

### **V. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Comité Directeur.

## **VI. RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Châlons-en-Champagne, le 2 novembre 2021

**FCN**

Commissaire aux comptes



**Aline MILLE**

Associée

## ANNEXE

### DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

DOSSIER

Association COMITE REGIONAL DE GYMNASTIQUE

Cabinet BARTHOLDI

Association COMITE REGIONAL DE GYMNASTIQUE



# COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/09/2020 au 31/08/2021

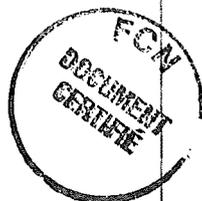
**Etats financiers au 31/08/2021**



**ETATS DE SYNTHESE**

## Bilan Actif

		31/08/2021			31/08/2020
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires	7 336	7 336		
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	18 126	17 780	345	1 118
Autres immobilisations corporelles	181 854	156 287	25 567	32 510	
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	340		340	340	
	<b>TOTAL ( I )</b>	<b>207 656</b>	<b>181 403</b>	<b>26 253</b>	<b>33 968</b>
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	57 709		57 709	93 549
	Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	12 041		12 041	96 100	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	693 961		693 961	211 330	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	3 432		3 432	6 519
	<b>TOTAL ( II )</b>	<b>767 143</b>		<b>767 143</b>	<b>407 498</b>
	Frais d'émission d'emprunt à étaler ( III )				
Primes de remboursement des obligations ( IV )					
Ecarts de conversion actif ( V )					
	<b>TOTAL ACTIF ( I à V )</b>	<b>974 799</b>	<b>181 403</b>	<b>793 395</b>	<b>441 466</b>
	(1) dont droit au bail				
	(2) dont à moins d'un an				340
	(3) dont à plus d'un an				



## Bilan Passif

		31/08/2021	31/08/2020
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires	295 865	295 865
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles	44 244	44 244
	Réserves pour projet de l'entité		
Autres			
Report à nouveau	(153 532)	(160 359)	
Excédent ou déficit de l'exercice	31 421	6 826	
	<b>Total des fonds propres (situation nette)</b>	<b>217 998</b>	<b>186 577</b>
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement	4 877	6 059
	Provisions réglementées		
	<b>Total des autres fonds propres</b>	<b>4 877</b>	<b>6 059</b>
	<b>Total des fonds propres</b>	<b>222 874</b>	<b>192 636</b>
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation	53 000	
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
	<b>Total des fonds reportés et dédiés</b>	<b>53 000</b>	
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	10 800	8 900
	<b>Total des provisions</b>	<b>10 800</b>	<b>8 900</b>
DETTES (1)	<b>DETTES FINANCIERES</b>		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	127 000	
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	303 116	159 971
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	26 370	24 646
<b>DETTES DIVERSES</b>			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	5 607	8 267	
Produits constatés d'avance	44 627	47 046	
	<b>Total des dettes</b>	<b>506 721</b>	<b>239 931</b>
	Ecarts de conversion passif		
	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>793 395</b>	<b>441 466</b>
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	31 420,76	6 826,24
	(1) Dont à moins d'un an	506 721	239 931
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		

# Compte de Résultat

1/2

		31/08/2021	31/08/2020
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations		
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	1 218 633	1 657 424
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	254 710	157 807
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	23 012	15 593
Utilisations des fonds dédiés			
Autres produits	5 178	13	
	<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>1 501 532</b>	<b>1 830 837</b>
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises	1 611	1 098
	Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	924 890	1 356 362
	Aides financières	176 034	
	Impôts, taxes et versements assimilés	2 364	7 261
	Salaires et traitements	246 416	267 676
	Charges sociales	36 925	56 624
	Dotation aux amortissements et dépréciations	17 060	15 188
	Dotation aux provisions	1 900	
	Reports en fonds dédiés	53 000	
	Autres charges	14 281	124 573
	<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>1 474 480</b>	<b>1 828 782</b>
	<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>27 052</b>	<b>2 055</b>



# Compte de Résultat

2/2

		31/08/2021	31/08/2020
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>27 052</b>	<b>2 055</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	De participation		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	342	625
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total des produits financiers</b>		<b>342</b>	<b>625</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilés		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total des charges financières</b>			
<b>RESULTAT FINANCIER</b>		<b>342</b>	<b>625</b>
<b>RESULTAT COURANT avant impôts</b>		<b>27 394</b>	<b>2 680</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	Sur opérations de gestion		1 005
	Sur opérations en capital	4 027	3 718
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
<b>Total des produits exceptionnels</b>		<b>4 027</b>	<b>4 724</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	Sur opérations de gestion		577
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
<b>Total des charges exceptionnelles</b>			<b>577</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>		<b>4 027</b>	<b>4 146</b>
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices			
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>1 505 901</b>	<b>1 836 185</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>1 474 480</b>	<b>1 829 359</b>
<b>EXCEDENT ou DEFICIT</b>		<b>31 421</b>	<b>6 826</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>			
Dons en nature			
Prestations en nature			
Bénévolat			
<b>TOTAL</b>			
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens			
Prestations			
Personnel bénévole			
<b>TOTAL</b>			



# Etats financiers au 31/08/2021

## ANNEXES



## Annexe au Bilan

Annexe au bilan avant répartition qui présente les caractéristiques suivantes :

- Le bilan de l'exercice présente un total de 793 395 euros
  
- Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche :
  - un total produits de 1 505 901 euros
  - un total charges de 1 474 480 euros

et dégage un résultat de 31 421 euros

L'exercice considéré :

- débute le 01/09/2020, finit le 31/08/2021 et a une durée de 12 mois.

Les notes (ou tableaux ) ci-après, font partie intégrante des Comptes Annuels.

Ces comptes annuels sont établis par la direction de Association COMITE REGIONAL DE GYMNASTIQUE avec le concours du cabinet qui intervient dans le cadre de sa mission de Présentation des Comptes Annuels qui lui a été confiée.



## Faits caractéristiques



Le COMITE REGIONAL DE GYMNASTIQUE DU GRAND-EST est l'organe déconcentré de la Fédération Française de Gymnastique sur ce territoire.

En application du traité de fusion - création approuvée par les Assemblées Générales des parties concernées en date du 02/09/2017, cette nouvelle entité regroupe les anciennes ligues d'ALSACE, de LORRAINE et de CHAMPAGNE-ARDENNE dont elle reprend l'activité, le patrimoine ainsi que les droits et obligations.

A ce titre son rôle consiste à :

- Grouper les associations de gymnastique affiliées à la Fédération Française de Gymnastique sur le territoire du Grand-est
- Assurer la promotion des disciplines gymniques et favoriser la pratique du plus grand nombre
- Organiser la pratique en compétition et en loisir à l'échelle du territoire

Pour assurer ses missions, le COMITE REGIONAL emploie une dizaine de salariés permanents et environ 70 vacataires répartis au siège social de TOMBLAINE (4 permanents) , et ses antennes de STRASBOURG (3 permanents) et de CHALONS en CHAMPAGNE (2 permanents).

Au cours de l'exercice 2020 / 2021, qui constitue donc le 4<sup>ème</sup> exercice du Comité Régional de Gymnastique du Grand Est, et qui court sur une durée de 12 mois, on enregistre un résultat excédentaire de +31 K€ qui représente environ 2% du budget de l'association.

*Il est à noter que les conséquences de la pandémie de COVID-19 sur notre activité sont fortes du fait des perturbations enregistrées dans le déroulement des organisations sportives, des entraînements et des déplacements des gymnastes et plus généralement sur la vie des Comités et des clubs.*

Pour ces raisons, nous enregistrons en fin d'exercice de gros écarts entre le budget prévisionnel et le réalisé 2020/2021.

Les produits et les charges ont baissé de manière considérable en raison de la baisse, voir de l'absence, d'activité. Seuls le soutien notable des financeurs institutionnels, qui ont maintenu leurs subventions, et les aides mises en place par les pouvoirs publics pour faire face à la crise sanitaire ont permis au COMITE REGIONAL de préserver son équilibre financier et de dégager des ressources pour assurer la relance aux cours des saisons à venir.

Dans ce contexte, les produits d'exploitation représentent 1 502 K€. Ils sont en recul de -329 K€ et se décomposent comme suit :

- 1 136 K€ de produits liés aux licences (-371 K€) ;
- 83 K€ d'autres prestations : compétitions, stages, formation, etc. (-68 K€) ;
- 255 K€ de subventions et d'aides versées par l'Etat, les collectivités territoriales et la fédération (+97 K€) ;
- 28 K€ de produits divers, dont indemnités d'activité partielle (+12 K€).

Les charges d'exploitation représentent pour leur part 1 474 K€. Elles sont également en recul de -354 K€ et se décomposent comme suit :

- 781 K€ de charges liées aux licences (-313 K€) ;
- 144 K€ de frais liés à l'activité et de frais généraux (-118 K€) ;
- 285 K€ de masse salariale et taxes associées (-47 K€) ;
- 19 K€ d'amortissements et provisions ;
- 190 K€ de frais divers, dont droits d'auteurs et soutien des filières de haut-niveau (+66 K€).

Dans ces conditions, le résultat d'exploitation, qui enregistre le solde des opérations de l'exercice liées à l'activité du Comité est équilibré et s'établit à + 27 K€.

Le résultat financier, peu significatif, n'appelle pas de commentaire particulier.

Le résultat exceptionnel, qui s'élève à + 4 K€ n'enregistre que la reprise de l'exercice sur subventions d'investissement.

Au bilan, le résultat de l'exercice stabilise les fonds associatifs qui s'élèvent désormais à 223 K€.

Le Fonds de Roulement s'élève quant à lui 261 K€, ce qui représente environ 2 mois de fonctionnement courant.

## Faits caractéristiques

Aucun autre fait caractéristique significatif n'est à signaler



# Règles et Méthodes Comptables

## ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du code de commerce et du plan comptable général (règlement ANC 2014-03) et du règlement ANC 2018-06.

L'application des conventions générales comptables s'est faite dans le respect des principes de prudence, de permanence des méthodes, d'indépendance des exercices et de continuité d'exploitation.

Les éléments inscrits en comptabilité ont été évalués selon la méthode des coûts historiques.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

### MODES ET METHODES D'EVALUATION

#### Immobilisations corporelles

Concernant l'application du règlement sur les actifs, la société a retenu les hypothèses suivantes :

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat et frais accessoires).

L'association applique les mesures de simplification définies pour les P.M.E. (soit les entités ne dépassant pas 2 des 3 critères suivants : total bilan > 6.000 K€, C.A > 12.000 K€ et effectif > 50) et a retenu comme durée d'amortissement, la durée d'usage pour l'amortissement des actifs non décomposables.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

- Concessions, brevets et droits similaires	1 à 3 ans
- Installations techniques, matériel & outillage	3 à 7 ans
- Installations générales, agencements	3 à 10 ans
- Matériel de transport	5 ans
- Mobilier de bureau & informatique, mobilier	3 à 10 ans

#### Stocks et en cours

NEANT

#### Créances et dettes

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

#### Valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

#### Fonds dédiés

Les ressources allouées par les financeurs publics au cours de l'exercice dans le cadre du soutien et de la relance de l'activité de l'association mais non utilisées à cette fin au 31/08/2021 font, après analyse, l'objet d'un report sur l'exercice suivant au titre des fonds dédiés.

Comptablement ces décalages se traduisent par la création ou la reprise de Fonds Dédiés dont le suivi détaillé fait l'objet d'une note ci-après dans la rubrique "Variation des fonds dédiés".

#### Provisions pour risques et charges

Elles sont destinées à couvrir des risques et des charges nettement précisés quant à leur objet, que des



## Règles et Méthodes Comptables

événements survenus ou en cours à la clôture de l'exercice rendent probables.

Une provision pour risques et charges est constituée lorsqu'on constate l'existence d'un engagement vis-à-vis d'un tiers à la date de clôture de l'exercice et qu'une sortie de ressources est certaine et probable à la date d'arrêté des comptes sans contrepartie équivalente. Les provisions pour litige sont estimées en fonction des demandes faites par les plaignants, des éléments juridiques et de l'état d'avancement de la procédure.

### Engagement de retraite

L'association a comptabilisé dans ses comptes une provision pour indemnités de départ à la retraite.

Le montant de l'indemnité arrondi à la centaine la plus proche s'élève à 10 800 Euros.

Elle a été calculée selon les hypothèses de calcul suivantes :

- Taux moyen de progression des salaires	:	1.50 %
- Taux d'actualisation	:	0.68 %
- Taux de rotation du personnel	:	2.50 à 3.00 %
- Age de départ à la retraite	:	65 ans
- Indemnité calculée charges sociales comprises.	:	
- Convention collective applicable	:	N/A



### INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

#### Changement de méthodes

Les comptes de l'exercice sont présentés en application du règlement ANC n°2018-06 du 05/12/2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif et devenu obligatoire pour les exercices ouverts en 2020.

Cette application entraîne des changements de méthodes comptables avec effet rétroactif ayant une incidence sur certaines rubriques du bilan actif, du bilan passif et du compte de résultat.

L'incidence principale de ce nouveau règlement pour notre association se trouve dans la présentation des aides financières octroyées par le COMITE REGIONAL aux clubs, Comités et structures de Haut-Niveau qui désormais sont présentées isolément à la suite des charges externes et non plus dans les autres charges d'exploitation.

Ainsi, ces aides financières figurent cette année à leur poste pour 176 034 €. Mais compte tenu des règles d'intégrité de la présentation des comptes, les aides versées au cours de l'exercice précédent qui représentaient 104 400 € figurent encore dans le poste "Autres charges".

Une représentation identique des 2 exercices aurait offert une meilleure comparabilité soit :

		31/08/2021	31/08/2020
▪ Aides financières	:	176 034 €	104 400 €
▪ Autres charges	:	14 281 €	20 173 €

Aucun autre changement n'est intervenu au titre des méthodes d'évaluation et de présentation par rapport au précédent exercice.

#### Informations relatives au volontariat

Les contributions volontaires en nature (bénévolat) n'ont pas été comptabilisées en raison des difficultés à les quantifier et du caractère subjectif des critères d'évaluation.

Cette position n'a aucun impact sur le résultat de l'exercice.

En outre, aucun mandat de dirigeant ne donne lieu à rémunération.

## Annexe des comptes clos au 31/08/2021

### EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE DES COMPTES

La crise sanitaire actuelle liée à la COVID-19 et la situation d'état d'urgence sanitaire qui s'étend pour le moment jusqu'au 15/11/2021 ont des impacts sur l'activité de l'association.

Les incidences de ces événements liés à une situation existant à la date de clôture de l'exercice, sont prises en considération dans les comptes.

Néanmoins, la situation actuelle étant évolutive, tant au regard de la dégradation des conditions d'activité que des mesures de soutien que le Gouvernement propose jour après jour, les états financiers ne prennent en compte que les éléments disponibles à la date d'arrêté des comptes.

Dans ces conditions, une information complémentaire sera communiquée si nécessaire à l'occasion de l'assemblée générale annuelle d'approbation des comptes, c'est-à-dire si des événements importants intervenus entre la date d'arrêté des comptes et la présentation de ces comptes à l'assemblée générale impactent l'activité et la situation financière de l'Association, sans pour autant nécessiter de modifier les comptes déjà arrêtés.

- ❖ *Eu égard à ces mesures et à la situation de l'entité en résultant à la date de l'arrêté des comptes, l'Association estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause.*



### NOTE SUR L'IMPACT DE LA COVID-19 DANS LES COMPTES CLOS AU 31/08/2021.

La crise sanitaire liée à la COVID-19 qui sévit depuis la fin du 1<sup>er</sup> trimestre 2020 a modifié les conditions d'exercice de l'activité du COMITE REGIONAL qui a été amenée à s'adapter en conséquence.

Face à cette situation nouvelle, l'association a été amenée à modifier son organisation pour assurer au mieux la protection de ses salariés et des usagers avec qui elle est en relation tout en assurant la continuité du travail dans les meilleures conditions possibles.

Les informations données ci-après sont fournies dans le cadre d'une approche d'ensemble des conséquences de l'épidémie sur les comptes de l'exercice.

L'organisation du travail au sein de l'Association a dû être adaptée compte tenu de la disponibilité des salariés (confinement, absences, etc.) ainsi que des usagers (report de réunions, décalage des projets, annulation des compétitions, etc.) et le recours à l'activité partielle a été nécessaire.

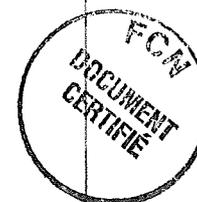
L'Association a sollicité des aides directes (fonds de solidarité) ou indirectes (report d'échéances fiscales ou sociales) qui sont enregistrées dans les comptes 2020/2021.

L'impact de ces mesures sur les comptes sont les suivants :

▪ Réductions de charges sociales	:	36 611 €
▪ Compensation de charges de salaires consécutives à l'activité partielle	:	16 554 €
▪ Fonds de solidarité	:	80 073 €
▪ Fonds d'urgence	:	8 000 €
▪ Prêt garanti par l'Etat (mis en place mais non utilisé au 31/08/2021)	:	127 000 €

## Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice			Valeurs brutes au 31/08/2021
		Augmentations Réévaluations	Acquisitions	Diminutions Viremt p.à p. Cessions	
<b>INCORPORELLES</b>					
Frais d'établissement et de développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Autres	7 336				7 336
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>7 336</b>				<b>7 336</b>
<b>CORPORELLES</b>					
Terrains					
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement					
Instal technique, matériel outillage industriels	18 126				18 126
Instal., agencement, aménagement divers	4 759				4 759
Matériel de transport	52 608				52 608
Matériel de bureau, informatique et mobilier	115 144		9 344		124 488
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>190 636</b>		<b>9 344</b>		<b>199 980</b>
<b>BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES</b>					
<b>FINANCIERES</b>					
Participations évaluées en équivalence					
Autres participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres immobilisations financières	340				340
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>340</b>				<b>340</b>
<b>TOTAL</b>	<b>198 312</b>		<b>9 344</b>		<b>207 656</b>



## Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/08/2021
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Autres	7 336			7 336
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>7 336</b>			<b>7 336</b>
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	17 008	773		17 780
	Autres instal, agencement, aménagement divers	4 759			4 759
	Matériel de transport	26 400	9 938		36 339
	Matériel de bureau, mobilier	108 841	6 348		115 190
	Emballages récupérables et divers				
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>157 008</b>	<b>17 060</b>		<b>174 068</b>	
<b>TOTAL</b>		<b>164 344</b>	<b>17 060</b>		<b>181 403</b>



# Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/08/2021
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
<b>PROVISIONS REGLEMENTEES</b>					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires	8 900	1 900		10 800
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres					
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		<b>8 900</b>	<b>1 900</b>		<b>10 800</b>
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations				
	{ incorporelles corporelles legs ou donations des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients, usagers				
	Sur créances reçues par legs ou donations				
	Autres				
<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>					
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>8 900</b>	<b>1 900</b>		<b>10 800</b>
Dont dotations et reprises			1 900		
{ - d'exploitation - financières - exceptionnelles					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					



## Créances et Dettes

		31/08/2021	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	340		340
	Clients, usagers douteux ou litigieux			
	Autres créances clients, usagers	57 709	57 709	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	400	400	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	5 409	5 409	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Confédération, fédération, union, entités affiliées			
	Créances reçues par legs ou donations			
	Débiteurs divers	6 232	6 232	
	Charges constatées d'avance	3 432	3 432	
<b>TOTAL DES CREANCES</b>		<b>73 521</b>	<b>73 181</b>	<b>340</b>
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				



		31/08/2021	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	127 000	127 000		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	303 116	303 116		
	Dettes des legs ou donations				
	Personnel et comptes rattachés	8 321	8 321		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	16 818	16 818		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	1 231	1 231		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Confédération, fédération, union, entités affiliées				
	Autres dettes	5 607	5 607		
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	44 627	44 627			
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>506 721</b>	<b>506 721</b>		
Emprunts souscrits en cours d'exercice		127 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

## Variation des Fonds Propres

	Fonds propres clôture 31/08/2020	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/08/2021
Fonds propres sans droit de reprise	295 865				295 865
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves pour projet de l'entité	44 244				44 244
Autres réserves					
Report à nouveau	(160 359)	6 826			(153 532)
Excédent ou déficit de l'exercice	6 826	(6 826)	31 421		31 421
<b>Situation nette</b>	<b>186 577</b>		<b>31 421</b>		<b>217 998</b>
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	6 059		2 845	4 027	4 877
Provisions réglementées					
<b>TOTAL</b>	<b>192 636</b>		<b>34 265</b>	<b>4 027</b>	<b>222 874</b>



## Variation des Fonds Dédiés

	Fonds dédiés clôture 31/08/2020	Reports	Utilisations		Transferts	Fonds dédiés clôture 31/08/2021	
			Montant global	dont rembour- sements		Montant global	dont fds dédiés à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation							
Fonds d'urgence France Active		8 000				8 000	
Fonds de solidarité		45 000				45 000	
Contributions financières d'autres org.							
Ressources liées à la générosité du public							
<b>TOTAL</b>		<b>53 000</b>				<b>53 000</b>	



Les sommes enregistrées en fonds dédiés au 31/08/2021 constituent un report de ressources attribuées dans l'exercice mais non utilisées à la clôture de celui-ci.

Ces ressources allouées pour le maintien et la relance de l'activité seront utilisées :

- pour la relance des activités compétitives au cours de l'exercice 2021/2022 concernant le fonds d'urgence
- pour l'accompagnement du Contrat d'Objectif Territorial de la période triennale 2022/2024 concernant le fonds de solidarité

## Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/08/2021
<b>Charges constatées d'avance - EXPLOITATION</b>			3 432
CCA : Livrets de juges et formation		2 611	
CCA : MdS - Cotisations 2021	01/01/2021 31/12/2021	167	
CCA : CROS - Cotisations 2021	01/01/2021 31/12/2021	654	
<b>Charges constatées d'avance - FINANCIERES</b>			
<b>Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES</b>			
<b>TOTAL</b>			<b>3 432</b>

